

**Marianne  
VEILLEUX**

**Mémoire présenté dans le cadre du  
BAPE du projet GNL Québec**

**Je suis une enfant du Saguenay-Lac-Saint-Jean,  
et ma valise me regarde.**

**Mémoire  
présenté à l'attention de  
Mme Geneviève Grenier**



**Commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques  
sur l'environnement (BAPE)  
Saguenay-Lac-Saint-Jean  
22 Octobre 2020**

Je suis une enfant du Saguenay-Lac-Saint-Jean, et ma valise me regarde.

Étant une jeune citoyenne native du Saguenay-Lac-Saint-Jean, une jeune milléniale née dans les années 1990, une jeune ayant elle-même pratiqué l'exode en quittant la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean suite à ses études et qui y est revenue, le constat du futur démographique de ville Saguenay, m'a frappé. Il m'a frappé, car j'aime ma région et les informations qui m'ont été exposées par rapport aux jeunes dans le cadre de la vision stratégique de ville Saguenay m'ont simplement inspiré l'image mentale d'un gigantesque mur noir dans lequel ma belle région fonce de plus en plus vite.

Ayant étudié dans le domaine social, j'ai appris à voir une problématique dans sa globalité, à évaluer les causes et les conséquences de celle-ci dans un contexte donné. Je sais, de par mon expérience riche de près de 10 ans auprès des jeunes adultes, que la jeunesse apporte beaucoup à une société que ce soit économiquement pour prendre la relève, que dans toutes les sphères demandant de l'innovation, etc.

Le projet Énergie Saguenay qui se développe depuis 2014 par l'initiateur GNL Québec, plus précisément dans notre fjord, m'inquiète grandement et me fait me questionner sur mon futur en tant que jeune professionnelle établie en cette belle région qu'est le Saguenay.

Je me suis beaucoup informée sur les retombées autant écologiques, sociales qu'économiques d'un tel projet et, de mon côté, mon balancier décisionnel à savoir si j'allais me positionner contre ou pour GNL Québec n'a pas tardé à se pencher lourdement du côté des contres.

Mes valeurs environnementales, morales et mon amour professionnel pour la jeunesse m'ont entre autres conduit vers cette décision. De plus, plus je lisais sur le sujet et plus je me posais de sérieuses questions sur la légitimité d'un tel projet par rapport à ses conséquences versus ses réels apports aux Québécois.

Dans ce document, je vous ferai donc principalement état de certaines de mes découvertes informatives au sujet de GNL QC, pour finalement en revenir à mon sujet principal qui concerne l'exode des jeunes et leurs relations aux valeurs environnementales.

Durant les multiples consultations publiques de vision stratégique de ville de Saguenay, l'exode des jeunes a été pointé comme étant un enjeu majeur actuel et futur pour la région. :

*“Tout comme l'ensemble du Québec, Saguenay connaît un phénomène de vieillissement de sa population depuis plusieurs décennies. Cependant, la vitesse et l'ampleur de ce vieillissement sont plus importantes à Saguenay essentiellement en raison d'une migration interrégionale importante des jeunes. Le ratio entre les personnes en âge de travailler et les aînés continuera de diminuer au cours des prochaines décennies. Le vieillissement de la population a et aura pour effet de :*

- *Modifier le mode d'occupation et le type d'occupation des logements;*
- *Diminuer le bassin de main-d'œuvre;*
- *D'affecter le dynamisme socioéconomique de la ville;*
- *D'influencer l'évolution des milieux de vie.*
- *Diminuer les revenus de la ville par la faible entrée de nouvelles taxes foncières;”<sup>1</sup>*

Ces données, sur l'état démographique de la région et ses prévisions sont celles qui m'ont fait réaliser que le bateau coule doucement. Mais celles-ci ne sont pas les seules qui ont retenu mon attention, car j'ai la certitude qu'il existe une interrelation entre les valeurs des jeunes et leur choix de milieu de vie. C'est pourquoi les questions reliant GNL QC et ses actions contre environnementales me questionnent grandement par rapport à l'exode des jeunes.

Au niveau écologique, plusieurs éléments inquiétants et surprenants ont été soulevés par rapport à l'émission monstre de GES qu'un tel complexe pourrait émettre :

*“ L'usine d'Énergie Saguenay de GNL Québec émettrait 421 000 tonnes de gaz à effet de serre (GES) directs, selon une étude réalisée par l'entreprise. Toutes ces émissions découleraient des opérations de l'usine. [...] M. Le Verger a aussi indiqué que 111 000 tonnes supplémentaires de GES seraient dues au transport maritime du côté du Québec. [...] 212 000 tonnes émises lors de sa construction.”<sup>2</sup>*

Alors, sortez vos calculatrices et assoyez-vous bien, car le total de GES selon cette source serait de 744 000 tonnes! Et il est important de mentionner que ces données d'émission de GES ne prennent même pas en compte l'extraction par fracturation hydraulique, les émissions fugitives et les émissions reliées à l'utilisation du gaz en tant que tel! C'est à en

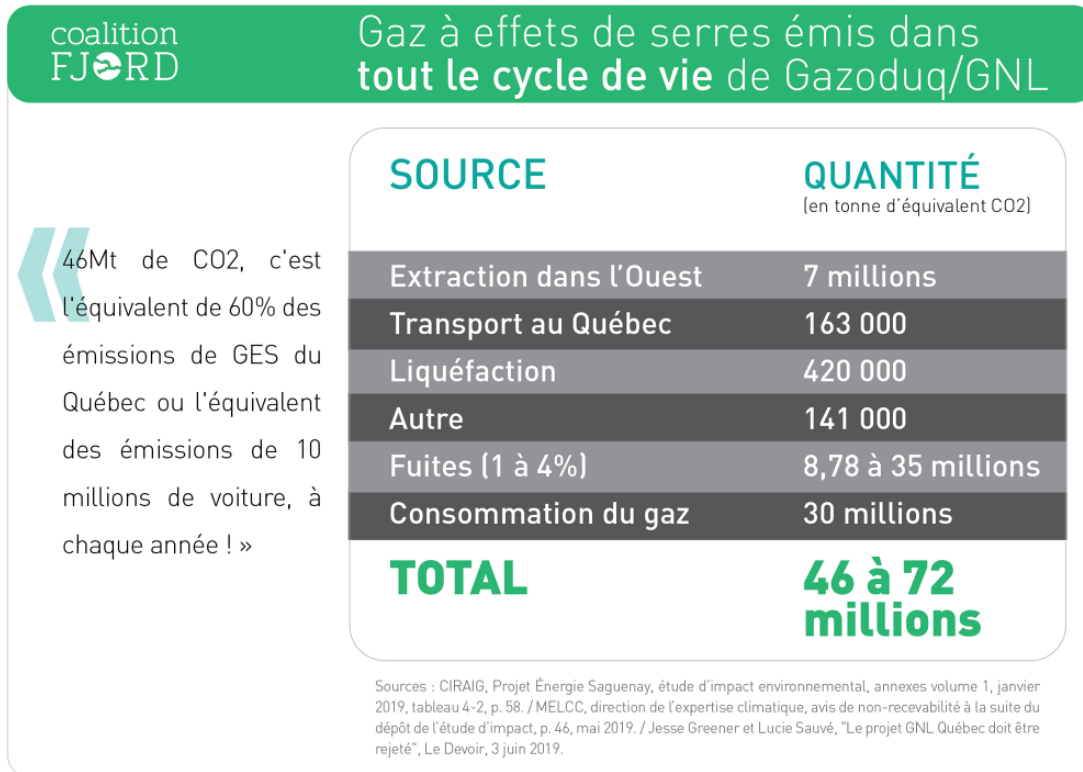
---

<sup>1</sup> Ville de Saguenay. “Portrait du milieu Profils sociodémographique et socioéconomique de la population de Saguenay”, 4 avril 2019, <https://batissons.saguenay.ca/8657/widgets/33260/documents/31696> (consulté le 21 octobre 2020).

<sup>2</sup>VILLENEUVE, Flavie. “Les émissions de gaz à effet de serre de GNL Québec scrutées à la loupe”, Radio-Canada (24 Septembre 2020), <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1736115/bape-usine-saguenay-gaz-naturel-liquefie-environnement> (Page consultée le 19 Octobre 2020).

avoir mal à la tête...

Mais vous n'avez pas tout vu! Dans le tableau ci-bas, ces données oubliées ont été compilées pour en arriver à un total de... 46 à 72 millions de tonnes de GES! :<sup>3</sup>



Il est tout aussi choquant de voir que ce projet, à lui seul, pourrait bien anéantir nos efforts communs réalisés en termes de GES au Québec de 1990 jusqu'en 2016 :

*"[...] globalement, le projet Énergie Saguenay « pourrait faire augmenter les émissions de GES canadiennes d'environ 8,5 millions de tonnes d'équivalents CO<sub>2</sub> par année », selon le ministère de l'Environnement. Cela équivaut aux émissions moyennes annuelles de 3,46 millions de voitures, ou 2,4 millions de camions légers (véhicules utilitaires sports). [...] Concrètement, les émissions annuelles totales liées au projet équivaldraient à annuler toutes les réductions d'émissions obtenues entre 1990 et 2016." <sup>4</sup>*

De plus, il est aussi à noter que ce projet occasionnerait du même coup la destruction de centaines de milieux humides, ainsi que de grands risques liés à la dégradation de

<sup>3</sup> CIRAIG, Projet Énergie Saguenay, étude d'impact environnemental, annexes volume 1, Janvier 2019, tableau 4-2, p.58./ MELCC, direction de l'expertise climatique, avis de non-recevabilité à la suite du dépôt de l'étude d'impact, p.46, mai 2019./ Jesse Greener et Lucie Sauvé, "Le projet GNL doit être rejeté", Le Devoir, 3 Juin 2019.

<sup>4</sup>SHIELDS, Alexandre."Impossible de préciser le bilan climatique du projet GNL Québec", Le Devoir (23 Septembre 2020), <https://www.ledevoir.com/societe/environnement/586547/gnl-quebec-impossible-de-preciser-le-bilan-climatique-du-projet> (page consultée le 19 octobre 2020)

l'habitat et de la qualité de vie des populations de bélugas, une espèce en péril :

*« Ces projets vont entraîner une augmentation du transport maritime au Québec, dégradant à coup sûr l'habitat du béluga, soulève Vincent Moreau, directeur général du RNCREQ. Cela va à l'encontre de la Loi sur les espèces en péril ainsi que de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables (LEMV) du Québec. » Les impacts sur les milieux naturels seraient majeurs : « En ce qui a trait à la construction du gazoduc, il y aura un avant et un après, poursuit Vincent Moreau. On parle ici de destruction de centaines de milieux humides et de la coupe de centaines d'hectares de vieille forêt. »<sup>5</sup>*

Or, les milieux humides sont un élément naturel extrêmement important pour la préservation des écosystèmes ainsi que pour la régulation des eaux :

*“Les milieux humides urbains et ruraux comptent probablement parmi les écosystèmes qui « travaillent le plus fort » de la planète. Depuis des siècles, ils nettoient notre eau, préviennent les inondations et offrent un habitat à la faune et la flore.”<sup>6</sup>*

Au-delà de l'aspect environnemental, plusieurs personnes ont scandé l'importance de ce projet pour l'économie de notre région et du Québec. Néanmoins, lorsque l'on cherche un peu, on s'aperçoit que même au niveau économique, le projet semble faire défaut au Québécois :

*“ [...] l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS), un institut de recherche à but non lucratif, prévient que la structure fiscale de tout le projet GNL Québec a d'importantes ramifications dans des paradis fiscaux. Des revenus générés, une mince part seulement s'écoulera dans les coffres du gouvernement du Québec, le reste se retrouvera à l'abri de l'impôt. La structure de financement de GNL Québec est construite de sorte à diminuer les retombées fiscales du projet au Québec. ”<sup>7</sup>*

Aussi, la non-garantie que le gaz naturel, principalement issu de la fracturation hydraulique, remplacerait réellement des énergies plus nocives semble relever présentement de discours lancés dans les airs par le promoteur pour bien paraître aux yeux des Québécois.

*“ [...] Aucun acheteur potentiel du gaz n'est actuellement connu et aucun contrat de vente*

---

<sup>5</sup> Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement, “Projet de GNL Québec et de Gazoduc; À contre-courant des engagements environnementaux du Québec”, Communiqué de presse, Montréal, 27 Juin 2019, [http://www.rncreq.org/communiqués/2019-06-27\\_Communique\\_Gazoduc\\_GNL.pdf](http://www.rncreq.org/communiqués/2019-06-27_Communique_Gazoduc_GNL.pdf) (consulté le 19 Octobre 2020).

<sup>6</sup> KRAUS Dan, biologiste. “Les milieux humides jouent un rôle crucial pour l'humain et la nature” (2020), Conservation de la nature Canada, <https://www.natureconservancy.ca/fr/nous-trouver/quebec/reportages/journee-mondiale-zones-humides.html> (page consultée le 19 octobre 2020).

<sup>7</sup> MILLETTE, Lise. “Des chercheurs annoncent une fuite des revenus de GNL Québec dans des paradis fiscaux”, Radio-Canada (6 Novembre 2019), <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1377947/paradis-fiscal-taxe-impots-gnl-quebec-gazoduc> (Page consultée le 19 octobre 2020).

*n'a encore été signé.[...] Ce gaz « remplacera des énergies plus polluantes, comme le charbon et le pétrole », a souligné mercredi la porte-parole principale de [GNL Québec](#), Stéphanie Fortin. [...]le CIRAIQ avait toutefois indiqué que le chiffre avancé par l'entreprise ne pouvait être confirmé de façon indépendante. Le porte-parole de l'organisme, Pierre-Olivier Roy, avait alors affirmé au Devoir qu'il demeurait des « incertitudes » sur l'utilisation finale de ce gaz, mais aussi sur les possibilités qu'il remplace des sources d'énergie plus polluantes. ”<sup>8</sup>*

Ce genre de tactique est souvent empruntée lorsqu'une entreprise souhaite redorer son image au niveau environnemental. On appelle ce genre de technique marketing de "l'écoblanchiment" ou du "Greenwashing" :

*“ Le greenwashing (écoblanchiment) est une méthode de marketing consistant à communiquer auprès du public en utilisant l'argument écologique. Le but du greenwashing étant de se donner une image écoresponsable, assez éloignée de la réalité... La pratique du greenwashing est trompeuse et peut être assimilée à de la publicité mensongère.”<sup>9</sup>*

Dans le cas qui nous importe, GNL Québec use de ce genre de tactique et celle-ci fuse de tous bords et tous côtés afin de recueillir à tout prix le capital de sympathie de la population québécoise. C'est le cas lorsque madame Paradis Laroche, chargée aux ressources humaines de GNL Québec a exprimé, lors de la première partie des audiences publiques du BAPE :

*“[...] Je vous rassure à savoir que tous les gens dans l'entreprise ont l'environnement à cœur et ça, c'est un des critères d'embauche pour nous dans l'entreprise. Et clairement, ce qu'on vise, c'est à établir des nouveaux standards dans l'industrie et à devenir un exemple de bonnes pratiques à titre de promoteur et d'être exemplaire en matière d'environnement [...] ”<sup>10</sup>*

Ceci étant dit, comment une entreprise qui utilisera du gaz de schiste issu de la fracturation hydraulique, qui brimera une centaine de milieux humides, qui coupera nombre d'arbres pour y faire passer ses énormes tuyaux et qui intensifiera le transport maritime peut-elle affirmer devant toute la population québécoise qu'elle se fait un devoir d'être exemplaire en matière d'environnement?

---

<sup>8</sup> SHIELDS, Alexandre. "Impossible de préciser le bilan climatique du projet GNL Québec", Le Devoir (23 Septembre 2020), <https://www.ledevoir.com/societe/environnement/586547/gnl-quebec-impossible-de-preciser-le-bilan-climatique-du-projet> (page consultée le 19 octobre 2020).

<sup>9</sup> Novethic. Greenwashing, <https://www.novethic.fr/lexique/detail/greenwashing.html> (consulté le 20 oct 2020).

<sup>10</sup> BAPE. Audiences publiques en environnement pour le projet GNL QC, Webdiffusion, 24 Septembre 2020 19h, 1h 3min et 22 s, BAPE, <https://www.bape.gouv.qc.ca/fr/dossiers/projet-construction-complexe-liquefaction-gaz-naturel-saquenay/webdiffusion/> (Page consultée le 20 octobre 2020).

Ce genre d'affirmation de la part de GNL QC pourrait être facilement comparable à une chaîne de restaurants de fast food qui scanderait sur la place publique que tous les gens faisant partie de leur entreprise ont la santé physique à cœur et que la valeur de la santé physique est un critère d'embauche pour leurs restaurants et qu'ils se font un devoir d'être exemplaire en matière de santé. Ce genre de discours est complètement contradictoire et ironique.

Dans un autre ordre d'idées, l'aspect du développement économique en région est aussi une question importante à soulever. Cependant, toutes ces données concernant cette jeunesse qui représentera bientôt près de la moitié de la population québécoise sur le marché du travail ainsi que tous ces scientifiques qui sortent sur la place publique pour nous mettre en garde contre le réchauffement climatique nous envoient un message clair qu'un tel développement doit aller de pair et être en diapason avec la protection de l'environnement et le développement durable.

Ainsi, à la place d'investir dans les secteurs qui contribuent au réchauffement climatique, nos villes et gouvernements devraient commencer à évaluer leurs investissements pour les tourner vers des technologies plus vertes et propres qui répondent réellement aux valeurs des professionnels de demain, les jeunes. Le secteur des énergies fossiles, dont le Gaz naturel de l'entreprise GNL QC fait partie, risque de perdre de la valeur en raison de l'évolution des lois, de la protection de l'environnement ou du progrès technologique :

*“Deux banques centrales, la Banque d'Angleterre et la Banque du Canada, ont déjà mis en garde les investisseurs contre ce risque. Tout comme les études empiriques démontrent qu'il faut arrêter d'opposer bêtement prospérité économique et lutte aux changements climatiques. Car, plus les entreprises adoptent les principes du développement durable, plus elles sont rentables, efficaces et résilientes face aux crises comme à l'heure actuelle.”*

<sup>11</sup>

Et il n'y a pas que la jeunesse qui soit en accord avec une relance de l'économie juste et verte :

*“[...] un sondage Léger démontre que 67% des personnes au Québec désirent voir l'environnement, la justice sociale et l'amélioration de leur qualité de vie priorisés avant le salaires et l'économie.”<sup>12</sup>*

De plus, et pour en revenir à l'un des points principaux de mon mémoire, il est à mon avis important de se rappeler que le contexte démographique actuel va connaître de grands

---

<sup>11</sup> NORMAND, François. “Voulons-nous vraiment vivre dans ce monde?”, Les Affaires (18 Septembre 2020), <https://www.lesaffaires.com/blogues/zoom-sur-le-quebec/voulons-nous-vraiment-vivre-dans-ce-monde/619875> (page consultée le 19 Octobre 2020).

<sup>12</sup> Fédération des travailleurs et travailleuse du Québec (FTQ). “Changements climatiques et covid-19 : Un pas avant, un pas en arrière”, Montréal, Journal le Monde ouvrier #134, Automne 2020, 16 p.

changements (même que ceux-ci sont déjà amorcés) et que la génération des milléniaux deviendra éventuellement l'une des plus représentée sur le marché du travail :

*“ Selon le dernier recensement de Statistique Canada (2016), la génération des «Boomers» compte 9 564 210 d'individus, la «Génération X», 2 823 840 et les milléniaux (ou «Génération Y»), 9 142 005. Cet écart entre les générations qui est observé au Canada est aussi une réalité aux États-Unis puisque les «Gen Y» vont représenter près de la moitié des travailleurs actifs d'ici 2020.”<sup>13</sup>*

Depuis plusieurs mois, l'entreprise GNL QC scande qu'elle souhaite diminuer l'exode des jeunes du Saguenay de par la création d'emplois dans leur secteur. Emplois qui sont, en majorité, très spécialisés.

Hors, si l'on se fie aux dires de Mme Paradis Laroche, travaillant à l'embauche et aux ressources humaines pour GNL Québec, lors de la première partie des audiences publiques du BAPE, l'entreprise ne semble déjà pas, à ce jour, remplir ce mandat d'attirer et d'embaucher nombre de jeunes ou de milléniaux (qui, rappelons-le, selon Statistiques Canada et l'Institut de la statistique du Québec, représentent les tranches d'âges des 15-29 ans pour les jeunes et des 25-34 ans pour les milléniaux).<sup>14</sup>:

*“On a travaillé ici regionalement pour faire de l'embauche et on a embauché là à peu près 60% jusqu'à maintenant de nos gens ici en région et je peux vous dire que déjà la moyenne d'âge en entreprise est de 41 ans [...]”<sup>15</sup>*

Durant les derniers mois qui se sont écoulés, j'ai été tout simplement sidérée de voir la jeunesse être complètement ignorée sur la place publique au bénéfice de possibles gains financiers temporaires. De voir que ma Ville se sente le devoir d'appuyer publiquement un projet industriel majeur pour le Fjord sans même consulter sa population et avant même qu'une évaluation du BAPE ait été complétée m'a grandement questionné sur l'éthique et le jugement de ses représentants.

De voir ma Ville, suite à la mise en place d'un mouvement citoyen contre le projet GNL Québec, aller jusqu'à créer de toute pièce un “mouvement dit citoyen” financé à même les finances publiques, via son organisme Promotion Saguenay, et aller encore plus loin en ayant le culot de se payer (encore une fois avec les finances publiques) une porte-parole à des prix exorbitants de 33 000\$ pour 4 mois de mandat, m'a confirmé que ma

---

<sup>13</sup> Quentin Jeandeau, Nabila Ouchene, Eric Brat, Inmaculada Buendia Martinez. “INNOVATION L'entreprise coopérative par et pour les milléniaux” (page 9), Montréal, HEC Montréal, Novembre 2019, 36 pages, [https://institutcoop.hec.ca/wp-content/uploads/2019/11/%C3%89tude2019\\_Innov\\_coop\\_millenniaux\\_FR\\_final.pdf](https://institutcoop.hec.ca/wp-content/uploads/2019/11/%C3%89tude2019_Innov_coop_millenniaux_FR_final.pdf) (page consultée le 19 Octobre 2020).

<sup>14</sup> Gouvernement du Québec. *Regard statistique sur la jeunesse*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 2019, 287 p., <https://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/regard-jeunesse-2019.pdf> (page consultée le 19 octobre 2020).

<sup>15</sup> BAPE. *Audiences publiques en environnement pour le projet GNL QC*, Webdiffusion, 24 Septembre 2020, 19h 48 min 12 s, <https://www.bape.gouv.qc.ca/fr/dossiers/projet-construction-complexe-liquefaction-gaz-naturel-saguenay/webdiffusion/> (Page consultée le 20 octobre 2020).

Ville n'est pas au diapason avec sa population et encore moins avec les jeunes milléniaux qui sont présentement témoins de toutes ces méthodes douteuses empruntées par ville de Saguenay.

J'ai remarqué, lors du Conseil de Ville du 2 juillet 2019, que les conseillers ont facilement fait fi du manque de crédibilité et d'objectivité de certaines sources, notamment celles de la compagnie GNL QC. Ils semblaient peu tenir compte des informations et inquiétudes des groupes citoyens contre le projet. Ils ont même avoué ne pas avoir consulté l'entièreté du document d'études d'impacts du projet avant de prendre leur décision d'appuyer les grands projets dont GNL QC fait partie.<sup>16</sup>

Je ne comprends pas que ce genre de pratiques soient tolérées dans les milieux décisionnels et encore moins pour un projet d'une telle envergure et avec autant d'impacts multiples possibles.

Durant la première partie des audiences publiques du BAPE, il y a même un représentant de MRC Fjord du Saguenay, invité pour son expertise municipale afin de répondre objectivement aux questions des citoyens les concernant, qui ne s'est aucunement gêné pour répondre de manière totalement subjective en exprimant ouvertement que la MRC s'était positionnée et appuyait le projet GNL QC.<sup>17</sup>

Comment, en tant que citoyen(ne), devrions-nous faire confiance à notre ville ou nos MRC et ne pas nous dire que les dés sont pipés d'avance, quand celles-ci, s'étant dit appuyer les grands projets conditionnellement à ce que ceux-ci passent les évaluations environnementales, se positionnent ouvertement et sans nuances en pléines audiences publiques du BAPE?

En addition, j'ai participé à cette première partie du BAPE et j'ai moi-même posé la question à savoir si la Ville de Saguenay avait évalué l'impact que pourrait avoir la mise en place d'un tel projet sur l'exode des jeunes milléniaux. Leur réponse : non. Comme ça, tout aussi simple. Rien. Nada, niet. Et encore une fois, cela a confirmé que la Ville est complètement inconséquente de son bilan migratoire et de ses causes à effets.

Donc, la Ville n'a aucunement vérifié auprès des jeunes l'impact que pourrait avoir l'implantation d'un projet de cette envergure sur le taux d'exode des jeunes. Elle n'a pas évalué à savoir si, à l'effet inverse, ce projet pourrait se traduire en une augmentation de l'exode des jeunes de Saguenay ou le refus de ceux-ci de s'y installer faute de concordance des projets appuyés par leur Ville avec leurs valeurs écologiques profondes propres à leur génération.

---

<sup>16</sup> Ville de Saguenay. "Séance du conseil de la Ville de Saguenay 2 juillet 2019", 2019, 2h 20 min 03 s à 2h 20 min 50 s et 2h 35min 04 s à 2h 35 min 09 s, <https://ville.saguenay.ca/fr/videos?id=3YjHkBrRRHg> (consulté le 21 Oct 2020).

<sup>17</sup> BAPE. *Audiences publiques en environnement pour le projet GNL QC, Webdiffusion, 24 Septembre 2020, 44 min 37 s*, <https://www.bape.gouv.qc.ca/fr/dossiers/projet-construction-complexe-liquefaction-gaz-naturel-saguenay/webdiffusion/> (Page consultée le 21 octobre 2020).

Si notre Ville prenait le temps de s'intéresser à la jeunesse, elle saurait et prendrait en compte que :

*“Pour 90 % des jeunes Québécois de 19 à 39 ans, il est important de prévenir la pollution, de protéger l'environnement et de respecter la planète. [...] 74% des jeunes milléniaux souhaitent ou rêvent de venir s'installer en région pour la beauté et la qualité de la nature que celle-ci leur procurerait.”<sup>18</sup>*

Elle pourrait aussi voir que selon un sondage CROP de 2019, la génération des milléniaux a une vision catastrophique des enjeux écologiques actuels et un sentiment d'impuissance face à ceux-ci. Selon ce même sondage, il est mentionné que ces mêmes milléniaux préféreraient voir les entreprises et les institutions intervenir à plus grande échelle pour l'environnement.<sup>19</sup>

De plus :

*“La première chose qui vient à l'esprit d'un Québécois sur trois (32,4 %) pour les forces du SLSJ concerne ses attraits touristiques [...]. Viennent ensuite ex aequo les richesses naturelles et les bleuets (16,5 %), la qualité de l'environnement (15,1 %) [...] Les paysages et les grands espaces naturels étaient l'une des trois premières forces mentionnées par les résidents du SLSJ de même que par les autres Québécois [...]. Il est maintenant intéressant de s'attarder sur le niveau de satisfaction à ce sujet chez les résidents du SLSJ. En effet, la grande majorité (73,4 %) a accordé la meilleure note possible à cet indicateur. Les groupes d'âge plus jeunes (18-34 ans et 35-54 ans) sont plus satisfaits que le groupe des 55 ans et plus. Les migrants de retour et les personnes nées à l'extérieur de la région sont aussi plus satisfaits à l'égard de cet aspect, comparativement aux personnes nées dans la région et y ayant toujours vécu.”<sup>20</sup>*

Hors, nos paysages et nos grands espaces naturels tels que fjord et sa nature environnante ne seraient plus les mêmes si un tel projet en venait à voir le jour. Nous pouvons donc supposer que ces données de satisfactions pourraient être revues à la baisse, le cas échéant, pour cause de la mise en place du projet GNL QC, de ses énormes structures et de ses gros méthaniers sur notre magnifique fjord.

Du même coup, il est fort à parier que la réputation de paradis naturel du Saguenay se verrait entachée et que cela pourrait affecter la décision des jeunes par rapport à considérer le Saguenay comme un endroit pour s'y installer.

---

<sup>18</sup> VISAGES RÉGIONAUX. *RÉSULTATS DU SONDRAGE MIGRATION ET VIE EN RÉGION CHEZ LES 18-40 ANS*, PDF, 2019, Saint-Pascal Québec, <https://www.visagesregionaux.com/la-fusee-18-40-le-rapport/> (page consultée le 19 octobre 2020).

<sup>19</sup> CROP inc., *“Le point sur les Milléniaux - Et La Bohème de Puccini”*, 2 Décembre 2019, <https://www.crop.ca/fr/blog/2019/261/> (page consultée le 20 octobre 2020).

<sup>20</sup> Blackburn, M.-È., Bikie Bi Nguema, N., Gaudreault, M. M., et N. Arbour. 2019. *Portrait des besoins et des attentes de la population étudiante. Jonquière, ÉCOBES – Recherche et transfert, Cégep de Jonquière, 123 pages, p.96*

C'est exactement ce que 260 jeunes de 18-30 ans, qui ont quitté la région pour les études ou autres, ont dénoncé dans une lettre ouverte :

*“ Ce que nous disons aujourd’hui, c’est que ce n’est pas un projet comme celui de GNL Québec qui va nous aider à revenir dans la région. Nous ne le disons pas comme une menace ; il s’agit d’un constat. Dans le contexte actuel, où le Saguenay-Lac-Saint-Jean fait face à une profonde pénurie de main-d’œuvre, nous sommes plus que jamais en mesure de décider quels emplois nous voulons créer et quels projets nous voulons porter en tant que collectivité. Nous ne sommes plus au temps où les frères Price et autres industriels américains faisaient la pluie et le beau temps sur la région. Le projet de gazoduc et d’usine de liquéfaction de GNL Québec est un projet d’une autre époque qui reproduit les dynamiques de dépendances auxquelles le Saguenay-Lac-Saint-Jean a déjà trop goûté par le passé. [...] Ce que nous affirmons, c’est que l’avenir de la région devra passer par de véritables projets de transition écologique. Nous avons un vaste territoire, partagé avec les Premières Nations, qui nous offre des possibilités tangibles pour assurer un avenir durable. Déjà, plusieurs initiatives voient le jour en agriculture biologique, en développement des produits forestiers non ligneux, en biomasse forestière, etc. Si l’argent du Fonds Vert servait réellement les intérêts de la population et était employé pour développer des projets porteurs locaux, il y a beaucoup à parier que, d’ici quelques années, on ne parlerait plus de déficit migratoire au Saguenay-Lac-Saint-Jean.”<sup>21</sup>*

Et il est à noter que le mouvement jeunesse pour le climat et contre GNL QC s’intensifie toujours de plus en plus depuis le début des démarches de GNL pour s’installer au Saguenay :

*“Des associations collégiales et universitaires représentant plus de 165 000 étudiants ont décidé de lancer une campagne d’opposition à GNL Québec. Elles jugent que ce projet d’usine aggravera la crise climatique et que ce sont les jeunes qui en paieront le prix.”<sup>22</sup>*

En addition, ce matin au moment de déposer mon mémoire, je lisais dans le journal Métro que 48 Associations étudiantes représentant 300 000 jeunes étudiantes et étudiants ont pris une position formelle et sans équivoque contre le projet de GNL Québec :

*“ Un vent de colère souffle sur la jeunesse québécoise. De Chicoutimi à Québec, en passant par Montréal et Sherbrooke, ils sont quelque 300 000 étudiants à s’être opposés jeudi au projet GNL Québec. Ce qu’ils demandent? Son arrêt pur et simple. Le projet GNL/Gazoduc est loin de plaire aux jeunes Québécois. Au total, 48 associations étudiantes ont officiellement*

---

<sup>21</sup>DUCHESNE, Émile. “Nous sommes les enfants du Saguenay-Lac-Saint-Jean et nous disons « non » au projet de GNL Québec.”, Le Quotidien, 11 Novembre 2019, <https://www.lequotidien.com/opinions/carrefour-des-lecteurs/non-a-gnl-861fc97a39f3cb941ac98a110e679675> (page consultée le 20 octobre 2020).

<sup>22</sup> SHIELDS, Alexandre. “Fronde étudiante contre GNL Québec”, Le Devoir, 14 Octobre 2020, <https://www.ledevoir.com/societe/environnement/587809/fronde-etudiante-contre-gnl-quebec> (page consultée le 20 octobre 2020)

*adopté des mandats d'opposition en assemblée générale pour exiger que GNL Québec soit arrêté.*"<sup>23</sup>

Me concernant, j'ai 30 ans et je me considère encore comme une enfant, une jeune milléniale, du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Je suis de retour en région depuis 2013. Mon conjoint a 38 ans et il est aussi de retour en région depuis 2015. J'ai un excellent emploi auprès des jeunes adultes et nos deux familles se trouvent en région.

Néanmoins plusieurs questionnements et incertitudes concernant notre futur en région nous assaillent depuis le début du BAPE et je tiens à parier que nous ne sommes pas les seuls à se poser ce genre de questionnements :

Et si ce projet controversé et polarisant de GNL QC voyait le jour au Saguenay?

Serions-nous vraiment capables de vivre dans cette ville en sachant qu'elle a endossé un tel projet de gaz de schiste aussi néfaste pour l'environnement?

Est-ce vraiment le futur que nous voulons pour nos enfants et nos jeunes?

Est-ce que nous allons déménager de la région si le projet est accepté?

Pour ma part, toutes ces questions demeurent en suspens... et ma valise me regarde. Ce que je sais pour l'instant est que, bien que j'aime ma région pour ses majestueux paysages, ses possibilités de plein air infinies et le fait que ma famille s'y trouve, seul l'avenir pourra me dire si je suis toujours fière d'être une jeune Saguenéenne et si j'ai toujours envie de m'y établir pour de bon.

---

<sup>23</sup> GOBERT, Céline. "En colère, les étudiants de la province rejettent GNL Québec", Journal Métro, 22 Octobre 2020, [https://journalmetro.com/actualites/national/2538573/en-colere-les-etudiants-de-la-province-rejettent-gnl-quebec/?fbclid=IwAR33mGPN\\_xyG1A8yaSZMzoal5IzLsyb9c7BybBB47NnwC2eu438O1qTHzZo](https://journalmetro.com/actualites/national/2538573/en-colere-les-etudiants-de-la-province-rejettent-gnl-quebec/?fbclid=IwAR33mGPN_xyG1A8yaSZMzoal5IzLsyb9c7BybBB47NnwC2eu438O1qTHzZo) (consulté le 22 Octobre 2020).